



Le gouvernement a demandé au CSA de réserver quatre canaux sur la TNT pour assurer le passage en HD des chaînes publiques France 3, France 4, France 5 et France Ô. Alors que les auditions des candidats ont déjà débuté au CSA, le gouvernement a décidé de faire appel à son droit de préemption pour réserver d'office quatre canaux HD. France 3, France 4, France 5 et France Ô, déjà disponibles en définition standard sur la TNT, pourront donc basculer en HD...

elles rejoindront ainsi France 2 et Arte, qui émettent déjà en haute définition sur le réseau hertzien.

Rappelons que le CSA va devoir choisir quelles chaînes bénéficieront d'un passage en HD lors du basculement du bouquet TNT en MPEG-4, à partir du mois d'avril 2016. D8, W9, TMC, NT1, NRJ 12, I-Télé, BFM TV, D17 et Gulli se sont portées candidates à l'obtention d'un canal en HD sur la TNT gratuite, tandis que Canal+ Cinéma, Canal+ Sport et Planète+ se verraient bien disposer de la haute définition sur la TNT payante.

D'autres chaînes ont également postulé pour une arrivée directe sur la TNT HD : Classique HD (NextRadio TV), Nostalgie HD (NRJ), Lynx (Fiducial TV), Hyper TV, ha26, QVC, Campagnes TV, GONG et O'Five rêvent toutes de décrocher le sésame. Enfin, LCI et Paris Première tentent de nouveau de négocier leur entrée sur la TNT gratuite, à l'aune d'une décision du conseil d'État favorable.

Le CSA devra trancher parmi toutes ces demandes. Sauf surprise, il devrait privilégier d'abord les demandes de passage à la HD de chaînes déjà existantes. Le passage de la TNT au format MPEG-4 permet, théoriquement, de satisfaire toutes les demandes, mais il ne restera alors quasiment plus de place pour de nouvelles arrivantes...